

Avis de constitution

SOCIETE « SURPRISE EMOTIONNELLE GROUP » en abrégé « SEG »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHÂTEAU
CARREFOUR BATIM AU LOT 4542 ILOT 418, Lot 4542, Ilot
418

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 07/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SURPRISE EMOTIONNELLE
GROUP » en abrégé « SEG »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à
l'ETRANGER :

-EVENEMENTIEL (BOUQUET, COFFRET, PANIER,
EMBALLAGE CADEAU, DECORATION),

-COMMERCIALISATION DE PRODUITS LAITIERS,

-TRANSFERT D'ARGENT (ORANGE MONEY, MOOV
MONEY, MTN MONEY, WAVE, ...),

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHÂTEAU
CARREFOUR BATIM AU LOT 4542 ILOT 418, Lot 4542, Ilot
418

Dirigeant(s) Mlle AGOH AMA CYRILLE PAULINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-00307 du 19/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°03540/GTCA/RC/2026 du 19/01/2026

